

Centre de formation Arnika (NP CONSEIL ET FORMATION)



CATALOGUE DES FORMATIONS AUX METIERS DU BIEN-ETRE



Siret : 801 811 753 00012

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 73 31 07366 31 auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
ecolearnika@gmail.com

► N°Cristal 09 70 82 12 12

APPEL NON SURTAXE

Le mot de la responsable du centre

Bienvenue dans notre centre de formation,

Depuis plus de 10 ans maintenant, le centre de formation forme des femmes et des hommes aux métiers du bien-être, à travers les outils du massage, de la relaxation et de la naturopathie.

Ces dernières années, l'école a volontairement mis l'accent vers **l'accompagnement des personnes vulnérables** en développant des protocoles bien-être toujours plus adaptées à cette population.

Vous trouverez donc dans notre catalogue un large choix de formations pour devenir des spécialistes du bien-être. Que vous soyez chef d'entreprise, et souhaitez offrir à vos salariés une possibilité de se former aux métiers du bien-être, ou particulier, à la recherche de formations de qualité notre centre est fait pour vous.

Parce que vous le voulez vraiment, nous mettons tout en place pour vous aider à le réaliser...

Notre valeur ajoutée réside dans l'attention que nous portons à votre singularité. Votre projet est unique, notre accompagnement l'est aussi. Nous partons de vos envies, de votre projet, et nous vous aidons à clarifier vos besoins pour construire un parcours pédagogique adapté. Que vous aimiez travailler seul ou que vous ayez besoin d'être coaché, nous nous adaptons et mettons tout en œuvre pour que vous réussissiez.

Rien ne sert d'apprendre, il faut appliquer...

Notre volonté est de vous transmettre des compétences qui ont de la valeur. Apprendre pour apprendre ne sert à rien... Votre apprentissage doit être au service de votre projet et combler des manques. Vous devez sortir de nos cursus en ayant, non seulement, la certitude d'être monté en compétences sur les sujets abordés, mais aussi de pouvoir utiliser ces compétences pour servir vos projets.

Nos intervenants ne vous enseignent pas, ils vous guident dans vos apprentissages...

Avec toutes les nouvelles technologies, les e-learning, les webinars, il n'a jamais été aussi simple de se former aux techniques de bien-être. Et pourtant, ce que nos apprenants apprécient le plus, c'est de travailler avec des personnes qui sont déjà passées par leur chemin, et qui transmettent la valeur de leur savoir et de leur savoir-faire.

Nos intervenants sont avant tout des professionnels qui agissent le plus souvent en tant que "pairs" ou "mentors", pour vous aider à faire ressortir le meilleur de vous-même.

Ecouter... Partager... Aider... Accompagner... le tout dans une ambiance professionnelle et chaleureuse, tels sont les désirs qui nous animent à vos côtés.

Rejoignez-nous...

Nathalie PARAYRE Responsable du centre Arnika

107 chemin de la Palanque, 31 140 Launaguet
S i r e t : 801 811 753 00012

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 73 31 07366 31 auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
ecolearnika@gmail.com



SOMMAIRE

1. Comment choisir une formation	P.4
2. Nos différents cursus de formations en synthèse	P.5
3. Programme détaillé des formations	P.7
4. Modalités et délais d'accès	P.10
5. Informations pratiques	P.11
6. Procédure de validation des compétences	P.13
7. Demande d'inscription	P.17
8. Conditions générales de vente	P.20

Comment choisir une formation ?

Vous souhaitez vous former aux métiers du bien-être, mais vous ne savez pas quelle formation choisir... Pour vous aider à faire votre choix, voici quelques éléments :

Vous souhaitez changer de métier, vous reconvertir ?

Notre centre vous propose des cursus de formations longues :

Ex :

- **Praticien en Massages et Relaxation Bien-Être** : formation axée sur les protocoles de massage, mais aussi les techniques de relaxation et la mise en place d'un projet professionnel en vue d'une installation
- **Formation aux outils de la naturopathe** : formation axée sur des protocoles de massage, des techniques de relaxation, des bilans naturopathiques et tout ce qui concerne l'hygiène de vie, sans oublier l'étude d'un projet professionnel en vue d'une installation
- **Formation accompagnement de la personne âgée et/ou handicapée par le toucher et la relaxation** : formation axée sur des protocoles de massage, des techniques de relaxation, pour accompagner les personnes âgées et/ou en situation de handicap en utilisant le toucher et les techniques de relaxation comme outils de bien-être, de communication et de réconfort.

Vous souhaitez vous former à une technique spécifique pour amener une corde de plus à votre arc, ou juste pour vous-même ?

Notre centre vous propose des modules de formations à la carte

Ex :

- Alimentation bien-être
- Découverte des plantes à des fins de bien-être
- Protocole de Massage Ayurvédique
- Découverte de la Sophrologie
- La liste des modules est disponible sur notre site (onglet formation à la carte)

Si vous ne savez toujours pas quelle formation suivre, consultez nos programmes et appelez-nous, nous vous guiderons...

Nos différents cursus de formation

Formations longues

Formation « praticien en massage et relaxation bien-être »

Formation « les outils de la naturopathie »

Formation « accompagnement de la personne âgée et/ou handicapée par le toucher et la relaxation »

Formation « accompagnement a la gestion des émotions »

Modules de formation à la carte

Programmes disponibles sur www.arnika-formation.fr
(Entre 6H et 18H)

Introduction aux thérapies traditionnelles et au corps :

- Découverte des bases de l'anatomie à des fins de bien-être
- Découverte des bases de la physiologie des systèmes respiratoire et digestif à des fins de bien-être

Les massages :

- Grands principes du massage
- Massage Arnika
- Massage balinaise Pijat
- Massage Californien
- Massage drainant
- Massage du ventre
- Réflexologie plantaire
- Massage crânien
- Massage ayurvédique
- Massage Amma
- Massage handicap et personnes âgées
- Massage femmes enceintes, bébés

La relaxation mentale :

- Découvertes des outils de relaxation issus de la sophrologie

Les plantes :

- Découverte des plantes à des fins de bien-être
- Découverte des huiles essentielles à des fins de bien-être
- Découverte des Fleurs de Bach

L'alimentation bien-être

Introduction aux cures naturopathiques

- La cure d'épuration ou de nettoyage
- La cure de revitalisation
- La cure de stabilisation
- La cure de régénération

Le bilan vitalité, les bilans subsidiaires, pour mettre le doigt sur les déséquilibres :

- Le bilan vitalité : la morpho-physio-psycho analyse, pour définir les tempéraments
- Les bilans subsidiaires :
 - émotionnel, pour définir le rôle des émotions et leur impact sur le corps
 - stress, pour comprendre ses causes et ses conséquences

Théorie en Médecine traditionnelle chinoise

- Fondamentaux de la médecine traditionnelle chinoise
- La saisonnalité en médecine traditionnelle chinoise
- Les méridiens
- Le diagnostic chinois, la diététique et la moxi bustion

Pratique des Massages en MTC et en Médecine Japonaise :

- Tuina An Mo (Thérapie manuelle chinoise)
- Shiatsu (Thérapie manuelle japonaise)
- Réflexologie plantaire

L'installation en cabinet :

- Projeter une activité
- Oser se lancer
- Savoir se vendre

Prérequis : la plupart de nos formations sont ouvertes à toute personne désireuse d'apprendre.

Accessibilité Personnes en situation de handicap : toutes nos formations théoriques peuvent être étudiées pour être accessibles aux personnes handicapées. Quelques soient vos difficultés (lecture, compréhension, fatigue intellectuelle ou physique, handicap moteur ou mental) nous cherchons à nous adapter pour vous proposer des modalités pédagogiques facilitant l'adaptation des parcours au besoin de chacun. Pour les formations pratiques (apprentissage massages), les possibilités sont à étudier en fonction du handicap. Nous disposons de tous nos cours au format papier, électronique, ou pour certains cours, au format vidéo. Personne référente à contacter : Nathalie Parayre, 09.70.82.12.12.

Toutes nos formations se font à distance, avec possibilité de cours particulier en présentiel (option)

Tarifs

Tous nos tarifs sont disponibles :

- Sur notre site, sur chaque programme téléchargeable de formation : www.arnika-formation.com
- Par téléphone : 09.70.82.12.12
- Par mail : ecolearnika@gmail.com

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION AUX OUTILS DE LA NATUROPATHIE

Afin de répondre à chaque objectif pédagogique, il est proposé le contenu suivant :

Objectif pédagogique : réaliser un bilan vitalité, notamment grâce aux tempéraments et à la morpho-physio-psycho

Les principes fondamentaux :

- Les principes fondamentaux de la naturopathie

Introduction aux cures de naturopathie :

- Découverte des cures d'épuration, de revitalisation, de stabilisation, de régénération

Les bilans :

- Le bilan vitalité : la morpho-physio-psycho analyse, pour définir les tempéraments
- Le bilan « mieux se comprendre »

Objectif pédagogique : Identifier les principes d'une alimentation équilibrée et leurs impacts sur le bien-être

- L'alimentation bien-être

Objectif pédagogique : reconnaître les principales huiles essentielles ou élixirs, leurs propriétés et leurs modes d'utilisation en toute sécurité

- Découverte des plantes à des fins de bien-être
- Découverte des huiles essentielles à des fins de bien-être
- Découverte des Fleurs de Bach

Objectif pédagogique : réaliser des protocoles de massages et/ou de relaxation de bien-être adaptées aux besoins du client

* **Les bases de l'anatomie et de la physiologie à des fins de bien-être :**

- Bases d'anatomie à des fins de bien-être
- Bases de physiologie respiratoire et digestive à des fins de bien-être

* **Le toucher apaisant**

- Le massage Arnika

* **Le toucher bien-être spécifique :**

- Massage du ventre
- Réflexologie plantaire

* **La relaxation mentale :**

- Dysfonctionnement du mental et stress
- Découverte des principes de relaxation

Objectif pédagogique : projeter ou développer une activité professionnelle dans le secteur du bien-être

* **La création d'activité :**

- Projeter une activité
- Oser se lancer
- Savoir se vendre
- Rédiger un rapport sur le marché du bien-être, et sur une éventuelle installation

Les stages : facultatifs mais conseillés, quand cela est possible, auprès d'un professionnel de naturopathie, d'un magasin bio ou d'un centre de remise en forme (temps estimé : 120 H)

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION PRATICIEN EN MASSAGE ET RELAXATION BIEN-ETRE

Afin de répondre à chaque objectif pédagogique, il est proposé le contenu suivant :

Objectif pédagogique : **accueillir un client et déterminer, après écoute de ses besoins, la séance bien-être adaptée**

- Les bases de l'accueil et de la fin de séance

Objectif pédagogique : **mettre en œuvre des techniques de relaxation adaptées aux besoins du client**

* **La relaxation par le mental** :

- Bilan « mieux se comprendre »
- Dysfonctionnement du mental et stress
- Le stress et sa prise en charge
- Découverte des bases de relaxation

* **La relaxation par les plantes** :

- Découverte des Fleurs de Bach

Objectif pédagogique : **réaliser des protocoles de massages bien-être adaptés aux besoins du client**

* **Les massages aux huiles** :

- Bases d'anatomie à des fins de bien-être
- Les bases du massage
- Ayurvédique
- Californien
- Balinais
- Drainant

* **Les massages pour les personnes sensibles** :

- Bébé
- Femme Enceinte
- Personne en fauteuil roulant

* **Les massages issus de l'Asie** :

- Les fondamentaux de la médecine traditionnelle chinoise
- Découverte des méridiens
- Tuina ou massage du ventre
- Réflexologie plantaire
- Amma

Objectif pédagogique : **projeter ou développer une activité professionnelle de praticien en massage et relaxation bien-être**

- Projeter une activité
- Oser se lancer
- Savoir se vendre

Les stages : facultatifs mais conseillés, quand cela est possible, auprès d'un professionnel du massage ou d'un SPA (temps conseillé : 120 H)

ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE AGEE ET/OU HANDICAPEE PAR LE TOUCHER ET LA RELAXATION

Afin de répondre à chaque objectif pédagogique, il est proposé le contenu suivant :

Objectif pédagogique : réaliser un massage intuitif, sur une personne en fauteuil roulant

- Bases d'anatomie à des fins de bien-être
- Protocole de massage de la personne en fauteuil roulant
- Découverte des points de réflexologie plantaire
- Protocole AMMA

Objectif pédagogique : effectuer une séance de relaxation auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Bilan émotionnel pour l'apprenant
- Découverte des principes de relaxation
- Découverte des huiles essentielles (à des fins olfactives)
- Découverte des fleurs de Bach

Objectif pédagogique : projeter ou développer une activité professionnelle

- Projeter une activité
- Oser se lancer
- Savoir se vendre
- Rédiger un rapport sur le marché du bien-être, et sur une éventuelle installation

Les mises en situation (uniquement pour les groupes en présentiel, lorsque la situation sanitaire le permet)

- Mise en situation lors de journées spéciales, en maison de retraite, en institut pour handicapés moteurs ou mentaux, à l'école pour des journées tout public

ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES EMOTIONS PAR LE MASSAGE ET LA RELAXATION

Afin de répondre à chaque objectif pédagogique, il est proposé le contenu suivant :

Objectif pédagogique : accompagner un client dans la mise en lumière de ses émotions à travers un support type « bilan émotionnel »

- Les bases de l'accueil et la fin de séance

* **Bilan et dysfonctionnement** :

- Le bilan « mieux se comprendre », pour définir le rôle des émotions et leur impact sur le corps
- Dysfonctionnement du mental et stress

* **Les plantes** :

- Découverte des Fleurs de Bach, les fleurs des émotions

Objectif pédagogique : réaliser des protocoles de massages et/ou de relaxation de bien-être permettant d'équilibrer ses émotions

* **La relaxation** :

- Découverte des principes de relaxation

* **Le massage** :

- Les bases du massage bien-être
- Le massage du ventre

Modalités et délais d'accès

Prérequis techniques, pour les formations à distance : accès à un ordinateur ou à une tablette fonctionnelle avec des logiciels à jour permettant d'écouter des fichiers multimédias et une connexion internet opérationnelle.

L'organisation et le fonctionnement de la formation :

- **Personne chargée des relations avec l'apprenant :** Nathalie Parayre, 09.70.82.12.12., ecolearnika@gmail.com, du lundi au vendredi de 9H à 19H ([assistance technique et pédagogique](#))

Les modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- Cours théoriques et pratiques à distance avec possibilité de temps synchrone avec formateur
- Ateliers de mise en situation et études de cas
- Suivi personnalisé
- Accès à des supports pédagogiques détaillés (vidéos, cours au format PDF)

Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

- **Moyens pédagogiques pour le présentiel :** pratiques en duo ou trio avec d'autres apprenants, ou sur modèle, sur table ou chaise de massage, futons, méthode active et participative
- **Moyens techniques à disposition pour le présentiel :** espace de formation, tables, housses de table, fauteuil ou chaise, supports pédagogiques au format numérique, livret de suivi pédagogique
- **Moyens techniques à disposition pour la formation à distance :** supports pédagogiques au format numérique, livret de suivi pédagogique
- **Moyens d'encadrement :** Nathalie PARAYRE, responsable de la formation et une équipe de formateurs expérimentés

Le dispositif de suivi et d'évaluation de la formation :

- **Avant le démarrage de la formation :**
 - o Recueil individuel des **attentes et des besoins de l'apprenant**
 - o **Évaluation des acquis en début en formation.**
- **En début de formation :**
 - o Un **livret de l'apprenant** est remis à l'apprenant en début de formation et sert de support au suivi de la formation. Ce document est à tenir à jour par l'apprenant et le(s) formateur(s).
 - o Pour les formations en présentiel une attestation de présence individuelle est remise à l'apprenant et est à signer chaque demi-journée de présence
- **En fin de formation :**
 - o **Évaluation des compétences :** elle est faite en cours et/ou en fin de formation. Le(s) formateur(s) valide(nt) la compréhension et l'acquisition des connaissances de l'apprenant. Selon la formation cette évaluation est tracée sur le livret de l'apprenant. Elle prend la forme de points pédagogiques, QCM, mises en situation, échanges continus, etc...
 - o **Attestation de formation :** elle est remise en fin de parcours après validation des compétences
 - o **Évaluation de satisfaction :** en fin de formation pour l'évaluation globale de satisfaction

Modalité de règlement pour les particuliers : en cas d'autofinancement l'apprenant s'engage à effectuer un premier versement d'un montant équivalent à **30 % du coût de la formation** au terme

du délai de rétractation en vigueur noté sur le contrat (14 jours). Le paiement du solde est effectué 7 jours en suivant, ou le premier jour de la formation en cas de formation en groupe ou en individuel

Modalité de règlement pour les entreprises : à réception de facture

Conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage : voir nos CGV

Modalités d'accès à la formation :

Pour les particuliers : les personnes souhaitant se former doivent envoyer un mail (ecolearnika@gmail.com) ou contacter par téléphone la responsable de formation (06.14.48.88.98) afin d'échanger sur leur(s) projet(s) et leur(s) besoin(s). À la suite de cet entretien, un dossier d'inscription sera envoyé au candidat à la formation afin de recueillir les informations nécessaires à la constitution d'un contrat de formation. Après la signature du contrat, un délai de rétractation de **14 jours calendaires** suivra. Durant ce délai, la personne souhaitant se former peut changer d'avis et se rétracter sans aucun frais, grâce à un formulaire de rétractation joint au contrat. Passé ce délai de **14 jours**, la personne sera considérée comme inscrite et pourra démarrer sa formation, sous réserve du paiement de son acompte.

Pour les entreprises : nous nous engageons à répondre à vos mails ou appels en moins de 3 jours, et de vous envoyer un devis et une convention sous une huitaine de jours.

Délais d'accès : à compter de la signature du contrat ou de la convention, les délais d'accès à la formation sont en moyenne de 15 à 20 jours.

Lieu pour les formations en présentiel : 107 Chemin de la Palanque 31140 Launaguet. En cas d'indisponibilité sur ce site, un lieu similaire sera choisi, offrant les mêmes conditions que le lieu initial. L'apprenant en sera informé à l'avance.

Informations pratiques

CONTACT :

Responsable formation : Nathalie Parayre

Tel : +33 (0) 9 70 82 12 12

Mail : ecolearnika@gmail.com

Horaires d'ouvertures : Lundi / Vendredi : 9H/19H, Samedi : 9H/13H

Horaires des cours : 9H/12H, 13H/16H

ADRESSES :

Siège :

107 Chemin de la Palanque
31140 LAUNAGUET

Salle de cours (lieu des cours)

Le siège social se situe au 107 Chemin de la Palanque, 31140 LAUNAGUET, et les formations se déroulent dans des salles prévues à cet effet, sur Toulouse ou sa région. Certaines formations peuvent se faire directement chez l'apprenant ou dans tous lieux prévus par l'intervenant.

Nous disposons de salles adaptées au sein de locaux aux normes ERP (Établissement Recevant

du Public).

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap :

toutes nos formations théoriques peuvent être étudiées pour être accessibles aux personnes handicapées. Quelques soient vos difficultés (lecture, compréhension, fatigue intellectuelle ou physique, handicap moteur ou mental) nous cherchons à nous adapter pour vous proposer des modalités pédagogiques facilitant l'adaptation des parcours au besoin de chacun. Pour les formations pratiques (apprentissage massages), les possibilités sont à étudier en fonction du handicap. Nous disposons de tous nos cours au format papier, électronique, ou pour certains cours, au format vidéo. Personne référente à contacter : Nathalie Parayre, 09.70.82.12.12..

Horaires des formations dans les locaux du centre

Pour les formations en centre, les cours ont lieu de 9 h à 16 h, avec une pause pour le déjeuner. Certains cours pourront nécessiter des horaires différents. Les apprenants en seront prévenus à l'avance. En cas d'absence d'un formateur, les cours seront reportés à une date ultérieure, en fonction de ses disponibilités.

Méthode et moyens pédagogiques

Pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique, le centre favorise les groupes de taille raisonnable, avec le support d'outils pédagogiques ou sans.

Les intervenants déterminent un chemin pédagogique : ils font la démonstration, la font expérimenter et la font reformuler par l'apprenant pour évaluer le degré de compréhension.

Les intervenants sont tous expérimentés et disposent de plusieurs méthodes :

- expositive : certains cours se construisent autour d'un contenu structuré et l'intervenant transmet ses connaissances sous forme d'exposé théorique ;
- démonstrative: cette méthode suit l'enchaînement suivant : montrer (démonstration), faire faire (expérimentation) et faire dire (reformulation). Cette méthode est souvent utilisée sur les techniques de massage ;
- méthode expérientielle : de nombreuses disciplines ou savoirs ne peuvent s'enseigner mais s'apprennent en faisant avec des personnes qui savent faire comme par exemple, la médecine ou l'art. L'enseignant incite à la formalisation du savoir-faire par l'étudiant qui est le vrai producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres.

Outils mis à disposition au sein du centre :

- tables de massage, tapis shiatsu
- petit matériel pour les massages (pierres chaudes, bol kansu, ventouses, etc)
- cours sous format électronique
- supports numériques sur certains cours

Les intervenants

Parayre Nathalie

- Référente administrative - Suivi des formateurs et des apprenants
- Professionnelle en Massages coréen et ayurvédique - École Arnika Toulouse
- Professionnelle en Sophrologie - Diplôme de Master Spécialiste en Sophrologie Caycédienne (École Eres Toulouse)

- Professionnelle en Hypnose Ericksonienne - Diplôme de Professionnel en Hypnose Ericksonienne (AFNH Paris)
- Connaissances acquises en autonomie :
 - Le massage intuitif et énergétique (protocole créé par mes soins)
 - Le massage de la personne âgée et/ou handicapée sur fauteuil roulant (protocole créé par mes soins)
 - Divers massages : chi nei tsang (ventre), bébé, femme enceinte, californien, crâne, réflexologie plantaire, amma, do in, shiatsu, tuina, pierres chaudes, balinais, etc...)
 - Ces connaissances ont été acquises à travers la littérature, l'expérimentation, et une multitude de webinaires
- Connaissances acquises via séminaires et webinaires faits par ses laboratoires : aromathérapie, phytothérapie, fleurs de Bach, alimentation bien-être
- Créatrice du protocole de massage de la personne âgée et/ou en situation de handicap en fauteuil roulant ou ergonomique
- Créatrice du protocole de massage énergétique Arnika

Formateurs potentiels en soutien selon les modules :

Jay Célia

Naturopathe – Réflexologue – Ancienne éducatrice sportive

Domaines d'intervention : réflexologie plantaire – massage du ventre – les outils de la naturopathie (alimentation bien-être, bilans vitalité, morpho-typologie)

Scaccia Caroline

Professionnelle du massage bien-être

Domaines d'intervention : massages

Cette liste n'est ni contractuelle ni exhaustive, la société NP Conseil et Formation se réservant le droit de modifier ou d'ajouter des formateurs ou des intervenants en fonction des compétences et des disponibilités de chacun.

- La CV thèque des intervenants, accessible sur le site internet : www.arnika-formation.com

Procédure de validation des compétences pour les formations

A la suite de chaque formation, l'apprenant se verra remettre une **Attestation de Formation**.

Chaque apprenant est évalué afin de :

- Vérifier l'efficacité de la formation
- Mesurer la progression de l'apprenant
- Identifier les actions correctives ou d'accompagnement à mettre en œuvre

Étape 1 : Fixation des objectifs

- Les objectifs sont définis dans le programme de formation

- Chaque objectif est rattaché à un ou des module(s), une compétence ou une activité
- L'apprenant en prend connaissance en début de parcours

Étape 2 : Suivi et évaluation formative

- Tout au long de la formation, les formateurs utilisent des outils variés : quiz, études de cas, mise en situation, etc.
- Le suivi est tracé via une le livret apprenant (suivi pédagogique)

Étape 3 : Évaluation sommative

- Réalisée à la fin d'un module ou de la formation
- Permet d'évaluer l'atteinte globale des objectifs
- Les résultats sont consignés dans une grille d'évaluation, dans le livret apprenant

Étape 4 : Bilan individuel

- Chaque apprenant reçoit un retour personnalisé (entretien ou retour écrit sur livret apprenant)
- Si nécessaire, un plan d'accompagnement peut être proposé (soutien, révision, stage, etc.)

6. Indicateurs qualité

- Taux de réussite aux évaluations finales
- Taux de satisfaction des apprenants sur la clarté des objectifs

Notre démarche qualité

NP Conseil et Formation accompagne la réalisation de vos projets, en préconisant des parcours de formation sur mesure, adaptés aux objectifs et aux besoins de chacun.

RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES : NP Conseil et Formation vous permet de rencontrer des professionnels issus de ce secteur d'activité, d'échanger avec eux afin de partager leur réussite.

OFFRES ET CONTENUS ADAPTES A VOS BESOINS : notre approche opérationnelle est basée sur les principes d'une formation active qui vous garantit des programmes ajustés à vos besoins.

INDIVIDUALISATION ET ACCOMPAGNEMENT : toute notre équipe se tient à l'écoute à votre écoute durant la formation pour faciliter les apprentissages, aider, guider, encourager, et adapter les contenus pour rester au plus proche de vous.

INTERVENANTS EXPERTS : nos intervenants sont tous experts dans leurs champs d'intervention et sont expérimentés dans le domaine de la formation.

OUTILS ET RESSOURCES SPECIFIQUES : tous les outils, ressources et dispositifs proposés par NP Conseil et Formation sont spécialement conçus pour la formation.

NOS ACTIONS QUALITE :

- Une pédagogie active qui s'appuie sur l'expérience de chacun.

- Des techniques pédagogiques participatives, pour vous permettre d'acquérir des compétences et de les mettre en œuvre rapidement dans votre travail.
- Une méthode pédagogique qui part toujours de votre vécu et de vos besoins pour se concentrer sur des objectifs opérationnels.
- Des modalités pédagogiques diversifiées afin d'adapter les formations au rythme et au besoin de chacun.

Ex : Apprendre par la mise en situation, valorisation de l'expérience, développement des apprentissages collectifs

NOS DEMARCHES QUALITE :

Recueil des besoins en amont pour ajuster la formation

Évaluation « à chaud » pour recueillir votre opinion sur la qualité des formations proposées

Évaluation « à froid » des participants et des entreprises, pour vérifier le transfert des acquis en situation professionnelle.



Ce n'est pas obligatoire de le dire mais c'est mieux en le disant...

Nos formations ne suivent aucune idéologie radicale ni aucun dogme

Nous enseignons les outils de la naturopathie comme un ensemble de techniques préventives pour rester dans le bien-être.

Notre école a fait le choix de formations simples et cohérentes sur un ensemble de pratiques de bien-être pour former des praticiens en massage ou en techniques naturelles, conscients de leurs compétences mais aussi de la limite de leurs pratiques.

Nos formations ne soutiennent aucun courant, ni aucune "mode" alimentaire. Elles ne valorisent ni le cru ni le cuit, ni le jeûne ni les régimes, elles prônent une alimentation équilibrée, en conscience, dans le respect de chaque individu.

Les enseignements donnés sur les plantes sont des découvertes et ne permettent en aucun cas de s'installer en exerçant le métier d'herboriste. Ce dernier étant réservé aux professionnels de santé.

De même, les enseignements liés à l'anatomie et à la physiologie sont des bases (équivalant de 18h de cours) pour donner à l'apprenant un vernis de connaissance pour la bonne pratique des massages. Ils ne peuvent être utilisés dans d'autres domaines que ceux du massage bien-être et de la naturopathie.



DEMANDE D'INSCRIPTION ETUDE DES BESOINS

Document mis à jour le 01/03/2026 – V3

Document à envoyer par SCAN à l'adresse mail suivante : ecolearnika@gmail.com ou par courrier au 107
chemin de la Palanque – 31140 Launaguet

Date de la demande :

Mr Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Née le : _____ **A :** _____ **Dept :** _____ **Pays :** _____

Nationalité :

Adresse Postale :

Tel :

Mail :

Êtes-vous porteur d'un handicap : **oui** **non** (rayer la mention inutile)

Si oui, merci de nous préciser quel type de handicap :

(Le handicap n'est pas un frein à la formation, et nous mettons tout en œuvre pour vous faciliter l'accès à nos formations. Nous sommes à l'écoute de vos attentes et de vos besoins et nous sommes prêts à établir avec vous un parcours de formation adapté. Échangez avec notre référent handicap, Nathalie Parayre, au 06.14.48.88.98)

Je suis intéressée par la (les) formation(s) suivantes :

<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	_____ €	FRAIS DOSSIER	<input type="checkbox"/>	_____ €
<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	_____ €	FRAIS DOSSIER	<input type="checkbox"/>	_____ €
<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	_____ €	FRAIS DOSSIER	<input type="checkbox"/>	_____ €
<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	_____ €	FRAIS DOSSIER	<input type="checkbox"/>	_____ €

Cette (ces) formation(s) est (sont) réalisée(s) :

- **En autofinancement** **En financement** (prise en charge OPCO)

Cette (ces) formation(s) est (sont) réalisée(s) à titre professionnel ou dans le cadre d'un projet professionnel

Mon parcours d'étude :

Mon parcours professionnel :

107 chemin de la Palanque, 31 140 Launaguet
S i r e t : 801 811 753 00012

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 73 31 07366 31 auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
ecolearnika@gmail.com

 N°Cristal 09 70 82 12 12

APPEL NON SURTAXÉ

Pourquoi cette formation ?

Mes projets professionnels :

Mes freins ressentis par rapport à la formation visée :

Mes atouts, mes motivations ressentis par rapport à la formation visée :

Attentes spécifiques vis à vis de la formation et de l'école :

Pour les personnes ayant besoin d'un aménagement particulier ou en situation de Handicap :
Quels seraient vos besoins d'aménagement spécifiques, pour cette (ces) formation(s), en rapport avec votre handicap :

Si vous avez déjà suivi une (des) formation(s), dans un autre établissement, avez-vous rencontré des difficultés ?

Autre :

Joindre la photocopie de votre **carte d'identité**, et un **Curriculum Vitae** si vous en avez un.
Votre inscription ne sera définitive qu'à la fin du délai légal de rétractation suivant la signature du contrat
Aucune somme ne sera demandée ou encaissée avant le délai légal de rétractation.

Lettre d'engagement dans une formation professionnelle

Je, soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Née le : _____ à _____

Reconnait m'engager dans une (des) formation(s) au sein du centre de Formation NP Conseil et Formation, **à titre professionnel**, et non à titre de loisir.

Cette (ces) formation(s) a pour objectif(s), (plusieurs réponses possibles) :

- Favoriser mon insertion ou ma réinsertion professionnelle
- Permettre mon maintien dans l'emploi
- Favoriser le développement de mes compétences
- Contribuer au développement de mon activité
- Permettre la création de mon activité

L'inscription dans une formation engage chaque stagiaire à fournir un travail personnel non seulement lors de chaque module, mais aussi en dehors des temps de formation.

Je m'engage :

- A participer à l'intégralité de la formation *
- A fournir le travail nécessaire pour les évaluations de fin de formation *
- A rendre mes évaluations pour la validation des compétences liées à la formation suivie *

*Toute problématique personnelle (maladie ou autre) sera bien entendu prise en considération par l'organisme de formation et les délais réétudiés en conséquence)

Fait à :

Le :

Signature du stagiaire :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE NP CONSEIL ET FORMATION

Document mis à jour le 26/12/2025

■ Désignation :

NP CONSEIL ET FORMATION est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers du bien-être. Son siège social est fixé au 107 Chemin de la Palanque, 31140 Launaguet
NP CONSEIL ET FORMATION conçoit et dispense des formations à des fins professionnelles pour les personnes physiques ou morales.

■ Définitions :

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de NP CONSEIL ET FORMATION.
- apprenant : la personne physique qui participe à une formation.
- formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue de NP CONSEIL ET FORMATION et qui regroupent des apprenants issus de différentes structures.
- formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par NP CONSEIL ET FORMATION pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCA : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- Formations continues professionnelles : formations longues donnant accès à la validation d'un ensemble de compétences.
- Formations à la carte : modules de formations pris au sein du catalogue de formation.
- Catalogue de formation : ensemble des offres de formation et tarifs détaillées

■ Objet :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par NP CONSEIL ET FORMATION pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Le prix par participant indiqué sur chaque fiche de formation du catalogue est 'net de taxe'.
Il n'inclut ni le coût des repas, ni celui de l'hébergement. Les tarifs de nos formations sont directement accessibles sur notre site internet www.arnika-formation.com, ou sur notre catalogue.

A- Formations :

1. Dans le cas où la formation est prise en charge (totalement ou partiellement) par un organisme tiers (Fonds d'assurance formation, AFDAS, FONGECIF, France Travail, AGEFIPH, etc.) :

- Il incombe au client de fournir à NP CONSEIL ET FORMATION le dossier de financement de l'organisme tiers. NP CONSEIL ET FORMATION s'engage à le compléter et à le retourner au participant dans les plus brefs délais.
- L'inscription du participant ne sera considérée comme validée qu'à réception de la réponse positive de l'organisme financeur et dans la limite des places disponibles.
- Si la prise en charge par l'organisme financeur n'est que partielle, le participant doit régler le montant restant à sa charge le premier jour de sa formation, par un chèque (libellé à l'ordre de NP CONSEIL ET FORMATION) ou virement.
- Une facture lui sera envoyée dans les meilleurs délais.
- Une convocation individuelle (indiquant la date et le lieu d'accueil du début de formation) ainsi que les moyens d'accès au lieu de formation lui seront adressés personnellement au minimum une semaine avant le début de la formation.

2. Dans le cas où la formation est prise en charge par le client personne physique

- Le client transmet par mail une demande d'information à NP CONSEIL ET FORMATION
 - NP CONSEIL ET FORMATIONS transmet en retour au client, une fiche d'information sur la formation souhaitée, contenant le programme et toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du contenu de la formation. Sont aussi transmis une demande d'inscription accompagnée des conditions générales de vente et du règlement intérieur de l'organisme de formation.
 - À réception du formulaire de demande d'inscription (par mail ou par courrier), une confirmation de la prise en compte de la demande sera adressée par mail au client. Il sera alors envoyé au client une proposition de contrat de formation professionnelle.
 - S'il souhaite continuer le processus de son inscription, le client doit retourner à NP CONSEIL ET FORMATION le contrat signé par retour de courrier ou de mail. Après la signature des deux parties, le client dispose d'un délai de rétractation de **quatorze (14) jours**.
 - Une fois ce délai de rétractation terminé, le client fait parvenir à NP CONSEIL ET FORMATION un chèque ou un virement libellé à l'ordre de NP CONSEIL ET FORMATION, d'un montant ne pouvant excéder 30 % du montant de la formation (frais d'inscription compris). Ce règlement donnera lieu à facture.
 - Une fois ce règlement reçu, NP CONSEIL ET FORMATION est en mesure de démarrer la formation de l'apprenant.
 - Le solde du montant de la formation sera réglé conformément à l'échéancier défini dans le contrat et fera l'objet de factures intermédiaire. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit, et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. NP CONSEIL ET FORMATION aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à NP CONSEIL ET FORMATION.
- Pour les formations en présentiel, il devra faire parvenir à NP CONSEIL ET FORMATION au moins 5 jours ouvrés avant le premier jour

20

107 chemin de la Palanque, 31 140 Launaguet
S i r e t : 801 811 753 00012

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 73 31 07366 31 auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
ecolearnika@gmail.com



APPEL NON SURTAXE

de formation, les éléments attestant de sa protection sociale et de sa couverture pour les risques accident du travail /maladie professionnelle. Si le participant n'est pas couvert, il est de sa responsabilité d'adhérer, à ses frais, pour la durée de la formation, à une assurance volontaire individuelle auprès de la CPAM du lieu de son résidence.

Une convocation individuelle (indiquant la date et le lieu d'accueil du début de formation) ainsi que les moyens d'accès au centre de formation lui seront adressés personnellement au minimum une semaine avant le début de la formation.

3. Dans le cas où la formation est prise en charge par l'employeur (personne morale) :

- À réception du formulaire de demande d'inscription (par mail ou par courrier), une confirmation de la prise en compte de la demande lui sera adressée sous **quatorze (14) jours** par mail ou par courrier, et un devis sera transmis à l'employeur.

- L'employeur doit confirmer la demande d'inscription par courrier ou par mail au moyen d'un bon de commande et/ou de la signature du devis.

- Une convention de formation professionnelle sera transmise à l'employeur. Cette convention signée des deux parties validera l'inscription.

- En cas de prise en charge de tout ou partie du montant de la formation par un organisme tiers, l'employeur s'engage à en informer NP CONSEIL ET FORMATION et à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de l'organisme concerné avant le début de la formation.

- Si la prise en charge par un organisme tiers n'est que partielle, le solde est à la charge de l'employeur.

- Si l'employeur n'a pas fourni la preuve de la prise en charge par un organisme tiers dans un délai de 30 jours à compter du début de la formation, la facture sera établie au nom de l'employeur.

- Pour les formations en présentiel, une convocation individuelle (indiquant la date et le lieu d'accueil du début de formation) ainsi que les moyens d'accès au centre de formation seront adressés à l'employeur au minimum une semaine avant le début de la formation.

B- Formations intra-entreprises :

Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par NP CONSEIL ET FORMATION. Un acompte de 30 % sera versé par le Client **sept (7) jours** après la signature de la commande.

Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, NP CONSEIL ET FORMATION se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

C- Formations inter-entreprises :

L'acceptation de NP CONSEIL ET FORMATION étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, NP CONSEIL ET FORMATION se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessous.

Les factures sont émises en fin de la formation.

Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations.

NP CONSEIL ET FORMATION se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

NP CONSEIL ET FORMATION offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

Débit et remplacement d'un participant :

En cas de débit signifié par le Client à NP CONSEIL ET FORMATION au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, NP CONSEIL ET FORMATION offre au Client la possibilité :

- de repousser l'inscription de l'apprenant à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de NP CONSEIL ET FORMATION et après accord éventuel de l'OPCA,

- de remplacer l'apprenant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCA. Cette dernière possibilité ne peut s'appliquer aux personnes intermittentes du spectacle.

■ Annulation, absence ou interruption d'une formation, par une personne physique :

A compter de la date de signature du présent contrat, l'apprenant dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** pour se rétracter (contrats conclus à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement).

Compte tenu de cette faculté, **aucune somme ne sera exigée de l'apprenant avant l'expiration du délai de rétractation sus visé.**

Le point de départ du délai étant le lendemain de la signature du contrat par les parties.

L'apprenant souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par un formulaire de rétractation [joint en annexe](#) ou sur courrier libre. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'apprenant.

L'article L.221-21 du Code de la consommation précise que :

« Le consommateur exerce son droit de rétractation en informant le professionnel de sa décision de se rétracter par l'envoi, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 221-18, du formulaire de rétractation mentionné au 2° de l'article L. 221-5 ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Passée la période de rétractation, l'apprenant déclare prendre acte que la signature du présent contrat le lie de manière irrévocable et qu'il s'engage de ce fait à assumer le paiement de l'intégralité de la formation, y compris en cas d'interruption du stage à l'initiative de l'apprenant.

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par NP CONSEIL ET FORMATION.

En cas d'abandon en cours de formation pour un cas de force majeure dûment reconnu par la jurisprudence en vigueur (tels que les cataclysmes naturels, la guerre, les épidémies, les actes de sabotage ou de terrorisme), seules les prestations réellement dispensées au participant seront dues au prorata du temps de formation accompli.

Toute formation commencée et interrompue sur décision de NP CONSEIL ET FORMATION suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre d'un participant sera due dans son intégralité.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à NP CONSEIL ET FORMATION. D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, sans causes majeures, NP CONSEIL ET FORMATION se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 30 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation

- si l'annulation intervient entre 30 jours et 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50 % du prix H.T. de la formation
- si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation

-Pour les formations inter-entreprises :

Pour toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, le montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

- Pour les formations intra-entreprises :

Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 21 jours calendaires et au moins 8 jours calendaires avant la session de formation, 50 % du montant de la formation sera facturé par NP CONSEIL ET FORMATION à ce dernier.

Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 8 jours calendaires avant la session de formation, 100 % du montant de la formation sera facturée par NP CONSEIL ET FORMATION à ce dernier.

■ Horaires et accueil pour les formations en présentiel :

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations en présentiel est fixée à six heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations en présentiel se déroulent de 9 h à 13 h et de 14 h à 16 h avec une pause en milieu de chaque demi-journée.

Pour les formations qui se déroulent en région, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

■ Effectif et ajournement pour les formations en groupe et présentiel :

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à NP CONSEIL ET FORMATION ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. NP CONSEIL ET FORMATION peut alors proposer à l'apprenant de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, NP CONSEIL ET FORMATION se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard deux semaines avant la date prévue et ce, sans indemnités.

■ Devis et attestation pour les entreprises :

Pour chaque action de formation prise en charge par une entreprise, un devis est adressé par NP CONSEIL ET FORMATION au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à NP CONSEIL ET FORMATION par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal ou mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre NP CONSEIL ET FORMATION, l'OPCA ou le Client.

A l'issue de la formation, NP CONSEIL ET FORMATION remet une attestation de formation à l'apprenant. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, NP CONSEIL ET FORMATION lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence et un certificat de réalisation pour chaque apprenant peut être fournie au Client, à sa demande.

■ Obligations et force majeure :

Dans le cadre de ses prestations de formation, NP CONSEIL ET FORMATION est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses apprenants.

NP CONSEIL ET FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses apprenants en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à NP CONSEIL ET FORMATION, les désastres naturels, les épidémies ou pandémies, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de NP CONSEIL ET FORMATION.

NP CONSEIL ET FORMATION se réserve le droit d'annuler ou de reporter les actions de formation au plus tard deux semaines avant le début de la formation sans que le participant et/ou l'entreprise puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

En cas de formation annulée le participant ou l'entreprise en sera avisé(e) par courrier ou par mail dans le respect de ces délais, et les sommes préalablement perçues seront alors entièrement remboursées.

■ Propriété intellectuelle et copyright :

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par NP CONSEIL ET FORMATION pour assurer les formations ou remis aux apprenants constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et l'apprenant s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de NP CONSEIL ET FORMATION. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et l'apprenant en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

■ Descriptif et programme des formations :

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches d'information des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ Dématérialisation des supports :

Dans le cadre d'un engagement de NP CONSEIL ET FORMATION pour l'environnement, les supports fournis pour les sessions de formation sont des supports dématérialisés.

■ Confidentialité et communication :

NP CONSEIL ET FORMATION, le Client et l'apprenant s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par NP CONSEIL ET FORMATION au Client. NP CONSEIL ET FORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les apprenants. Cependant, le Client accepte d'être cité par NP CONSEIL ET FORMATION comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise NP CONSEIL ET FORMATION à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ Protection et accès aux informations à caractère personnel :

Le Client s'engage à informer chaque apprenant que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de NP CONSEIL ET FORMATION.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'apprenant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, NP CONSEIL ET FORMATION conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis de l'apprenant, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, NP CONSEIL ET FORMATION s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations, sauf accord de l'apprenant, dument spécifié.

■ Droit applicable et juridiction compétente :

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et NP CONSEIL ET FORMATION à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.

■ Différents éventuels

Toute modification à la présente convention ne pourra résulter que d'un document écrit signé par les Parties.

Pour toute réclamation ou demande de médiation, vous pouvez contacter :

- Nathalie Parayre, 06.14.48.88.98, 107 Chemin de la Palanque, 31140 Launaguet, ecolearnika@gmail.com
- Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation, désigné ci-dessous, si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou pas de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.
- Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : **MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV**
- En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://www.medconsodev.eu> ou par voie postale en écrivant à :
- **MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV**
Centre d'Affaires Stéphanois SAS
IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE
3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, les tribunaux du ressort de la ville de Toulouse (31) seront seuls compétents pour régler le litige.

■ Modèle de formulaire de rétractation (en annexe)

L'apprenant souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par un formulaire de rétractation joint en annexe ou sur courrier libre. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'apprenant.

■ Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par NP CONSEIL ET FORMATION à son siège social au 107 Chemin de la Palanque – 31140 LAUNAGUET.